



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

exploitants

Question écrite n° 35910

### Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la politique du Gouvernement en faveur de la formation, de l'emploi et de la promotion des métiers agricoles. Cette filière souffre aujourd'hui d'un déficit d'image en particulier auprès des jeunes, alors qu'elle offre des perspectives d'insertion professionnelle rapide et intéressante. Ce problème semble en partie lié à une méconnaissance des métiers proposés dans ce secteur d'activité et des industries connexes, et ce, quel que soit le niveau de formation. Il lui demande quelles sont les actions que le Gouvernement envisage de mettre en place pour assurer la promotion des métiers agricoles.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité attirer l'attention du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la politique du Gouvernement en faveur de la formation, de l'emploi et de la promotion des métiers agricoles. Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (MAAPAR) communique depuis de nombreuses années sur les filières de formations agricoles. Au niveau national, c'est au travers d'actions et de supports variés que la promotion de ces filières de formations agricoles est assurée auprès du grand public. Les centres d'orientation et d'information (CIO) diffusent, chaque année, des brochures aux jeunes et aux parents d'élèves qui en font la demande par courrier, téléphone et courriel. Présent au Salon de l'éducation de Paris, le MAAPAR profite de sa participation à d'autres événements comme le Salon international de l'alimentation, le Salon international du machinisme agricole, le Salon des maires et le Salon du cheval pour promouvoir les métiers agricoles et leurs formations. Lors de la dernière édition du Salon international de l'agriculture (SIA), le MAAPAR a organisé chaque jour sur son stand, au travers d'une galerie et grâce au « Café de l'agriculture », des débats et des animations avec des professionnels auxquels ont participé des collégiens et des lycéens des académies de Versailles, Créteil et Paris. Des lycées agricoles y ont proposé des dégustations de produits et des démonstrations de savoir-faire, et ont présenté leurs formations ainsi que les métiers qu'ils préparent. Cette participation des établissements de l'éducation nationale au SIA est un exemple des actions menées par le MAAPAR auprès des jeunes collégiens et lycéens. Une démarche qui pourrait être suivie d'autres collaborations entre le MAAPAR et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche. Des informations sur les offres de formations dans le domaine de l'agriculture sont régulièrement mises en ligne sur les sites Internet du ministère ([www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) et [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)). Les jeunes, mais également les adultes, peuvent ainsi trouver des formations pratiques sur les différents diplômes existants et les établissements de l'enseignement agricole dispensant ces formations. Par ailleurs, la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) a signé des conventions de partenariat avec des branches professionnelles qui intègrent des actions de promotions des ministères. Enfin la mise en place prochaine du fonds de communication destiné à la promotion du monde agricole et rural et de ses métiers, notamment auprès du grand public, concernera également le secteur de l'enseignement agricole. Au niveau local, la promotion des filières de formations agricoles est animée par les services régionaux de la formation et du développement des directions régionales de l'agriculture et de la forêt et par les établissements

d'enseignement agricole technique et supérieur. De nombreuses actions sont menées : édition de plaquettes d'information, organisation de journées portes ouvertes, rencontre avec les jeunes dans les collèges et les lycées, etc. Plusieurs événements sont, également, mis en place comme les Olympiades des métiers, la Semaine du goût, le Printemps bio ou bien encore le Concours général agricole. Au cours de l'année 2004, l'objectif est de poursuivre la promotion des filières de formation agricole, afin notamment de renforcer l'attractivité de certaines d'entre elles qui sont, actuellement, en déficit d'image au regard de leur secteur d'activité réputé difficile.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35910

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 mars 2004, page 1945

**Réponse publiée le :** 7 septembre 2004, page 6979